



COMPTE RENDU SOMMAIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 11 DECEMBRE 2013

Présents : Eric AUDIBERT - Laurent MOUTON - Frédérique ROUSTANG - Aurélie AGNEL - Cécile OLIVA - Henri COLOMBO - Pierre BONNET - Yves FROMAGE - Agnès NICOLETTI - Jean-Pierre MADONIA

Absents représentés : M. Eric MARCONNET (procuration à Pierre BONNET), Mme Estelle MICHEL (procuration à M. Jean-Pierre MADONIA).

Absents : M. Pierre MATILLON, Mme Céline CAULIER.

Secrétaire de séance : Mme Cécile OLIVA

Adoption du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2013

Le procès-verbal n'appelle aucune observation. Il est adopté à l'unanimité.

FINANCES LOCALES

Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'aménagement d'un cabinet médical(délibération 2013-078)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'aménagement de l'ancienne école en cabinet médical en vue de favoriser l'installation d'un médecin. Le Cout des travaux s'élève à 23 461 € HT soit 28 059.36 € TTC. Il propose de solliciter une aide de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 35 % du montant HT soit 8 211.35 €. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour des travaux de réhabilitation de la Mairie (délibération 2013-079)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un projet de réhabilitation de la Mairie afin de remplacer les fenêtres par du double vitrage bois dans la perspective de la transition énergétique. Le Cout des travaux s'élève à 16 659 € HT soit 19 924.16 € TTC. Il propose de solliciter une aide de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 35 % du montant HT soit 5 830.65 €. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, une délibération en ce sens.

Budget général : décision modificative n°5 (délibération 2013-080)

Sur proposition de Monsieur le Maire afin de réajuster les crédits, le Conseil Municipal, adopte, par 10 voix pour et 2 abstentions (Mme Estelle MICHEL, M. Jean-Pierre MADONIA) la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
011	6042	Achat de prestations de services	+ 2 000,00
011	60621	Combustibles	+ 600,00
011	60631	Fournitures d'entretien	+ 300,00
011	60632	Fournitures de petit équipement	- 2 184,00
011	6068	Autres matières et fournitures	+ 400,00
011	6156	Maintenance	+ 2 500,00
011	6226	Honoraires	- 4 000,00
011	6228	Rémunérations intermédiaires	- 2 000,00
011	6247	Transport collectif	+ 800,00
012	6332	Cotisations versées au FNAL	+ 300,00
012	6454	Cotisations ASSEDIC	+2 800,00
67	6718	Autres charges exceptionnelles /opération gestion	+ 7 000,00
67	6745	Subventions aux personnes de droit privée	+ 500,00

042	675	Valeur comptable des immobilisations cédées	+ 1 484,00
		TOTAL	+ 10 500,00

RECETTES

CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
013	6419	Remboursement sur rémunération personnel	+ 10 500,00
		TOTAL	+ 10 500,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Opération 108 - Ecole

OPERATION	CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
108	21	2031	Frais étude école	+ 300,00
108	21	2033	Frais insertion	-1 400,00
108	21	21312	Travaux pluvial école + SAS	+ 8 384,00
108	21	2184	Mobilier	- 500,00

Opération 120 - sécurité incendie

OPERATION	CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
120	21	21568	Poteaux incendie	- 3 000,00

Opération OPFI - opérations financières

OPERATION	CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
OPFI	16	165	Cautionnement	+ 300,00

TOTAL			+ 4 084,00
--------------	--	--	-------------------

RECETTES

Opération 108- Ecole

OPERATION	CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
108	13	1322	Subvention Conseil Régional (mur)	+ 2 600,00

Opération OPFI- opérations financières

OPERATION	CHAPITRE	COMPTE	NATURE	MONTANT
OPFI	040	21316	Equipement de cimetièrè	+ 1 484,00

TOTAL			+ 4 084,00
--------------	--	--	-------------------

Budget général : prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2014 (délibération 2013-081)

Afin de faire face à certaines dépenses urgentes, Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes avant le vote du BP 2014:

Opération 101 (mairie) compte 2183 :2 000 €
 Opération 108 (école) compte 2031 : 3 000 €
 compte 21312 : 20 000 €
 compte 2184 : 8 000 €

Le Conseil Municipal par 10 voix pour et 2 abstentions (Mme Estelle MICHEL, M. Jean-Pierre MADONIA), accepte la prise en charge des dépenses d'investissement ci-dessus avant le vote du BP 2014.

Budget eau/assainissement : prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2014 (délibération 2013-082)

Afin de faire face à certaines dépenses urgentes, Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes sur le Budget de l'eau et de l'assainissement avant le vote du BP 2014:

Opérations non affectées compte 2156 :5 000 €
 Opération 103 (réseau eau potable) compte 203 : 8 000 €
 compte 2156 : 15 00 €
 Opération 105 (extensions réseaux) compte 2156 : 19 000 €

Le Conseil Municipal par 10 voix pour et 2 abstentions (Mme Estelle MICHEL, M. Jean-Pierre MADONIA), accepte la prise en charge des dépenses d'investissement ci-dessus avant le vote du BP 2014.

FONCTION PUBLIQUE

Création d'un emploi d'adjoint technique territorial pour accroissement saisonnier d'activité (délibération 2013-083)

Sur proposition de Monsieur le Maire adoptée à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer, à compter du 1^{er} janvier 2014 pour un an, un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe saisonnier pour répondre aux besoins éventuels des services.

Création de cinq emplois d'adjoints d'animation territoriaux pour accroissement saisonnier d'activité (délibération 2013-084)

Afin de faire face aux besoins en personnel pour les CLSH et les activités de loisirs, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de créer 5 emplois saisonniers d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Convention de service de Santé au Travail avec l'AIST 83 (délibération 2013-085)

Sur proposition de Monsieur le Maire, la convention avec l'AIST 83 pour la médecine du travail pour le personnel communal est renouvelée à l'unanimité (coût annuel : 105.07 € par agent).

Gratification des stagiaires BAFA (délibération 2013-086)

Mme ROUSTANG présente un projet de délibération visant à donner une gratification aux stagiaires BAFA qui effectuent leur stage pratique au sein de nos accueils de loisirs. Le Conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, et décide d'octroyer une prime de 150 € aux stagiaires BAFA.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Avis de Conseil Municipal sur le périmètre et les statuts du Syndicat Mixte de l'Argens (délibération 2013-087)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de périmètre du Syndicat mixte de l'Argens qui sera compétent pour l'entretien, la gestion, l'aménagement des cours d'eau et de la prévention des inondations sur le bassin de l'Argens. Il présente également le projet de statuts. Il rajoute que des nombreuses questions sont en suspens concernant les compétences et le financement de cette structure intercommunale. Sur sa proposition, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de périmètre du SMA mais rejette les statuts en demandant que soit prises en compte certaines demandes.

SYMIELECVAR : Modification des statuts (délibération 2013-088)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine la modification des statuts du SYMIELECVAR concernant le changement de siège social.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Eric AUDIBERT

Le procès-verbal intégral de la séance est consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Affiché le : (1 mois)